

Nouméa, le 27 JAN. 2017

Direction de  
l'Environnement

Service des installations  
classés et des impacts  
environnementaux et des  
déchets

Bureau des ICPE

6, route des Artifices -  
Moselle  
BP L1  
98849 Nouméa CEDEX

Téléphone :

Télécopie :  
20 30 06

Courriel :  
@  
province-sud.nc

affaire suivie par

N° 3343-2017/1-  
ISP/DENV

*Le Directeur,*

à

Monsieur André BEAUVOIS  
Gérant de la société Surfaces Vertes Propres  
MANA  
191 A rue Georges Lèques – ZI Normandie  
98800 NOUMEA CEDEX

Objet : visite d'inspection des installations de compostage de déchets verts et de boues  
de station d'épuration en date du 05 janvier 2017  
Pièce jointe : compte-rendu de visite d'inspection

Monsieur le gérant,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte-rendu de la visite d'inspection  
réalisée le 05 janvier 2017 sur votre installation de compostage de déchets verts et de boues  
de station d'épuration, située sur le lot 115 de la zone industrielle de Normandie, commune  
de Nouméa.

Je vous saurai gré de vouloir prendre en considération les différentes remarques et  
satisfaire aux demandes formulées par l'inspection des installations classées.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous  
disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement



Jean-Marie LAFOND